

Modalités complètes Offre HASBRO Pâques 2023 :

TESSI TMS, SAS, RCS Versailles 649 801 826, adresse : 15 bis avenue du Centre, 78280 GUYANCOURT] (ci-après désignée « la Société gestionnaire »), organise au nom et pour le compte de la société HASBRO FRANCE, S.A.S au capital de 1.700.000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le n° 746 220 623 dont le siège social est situé à l'adresse suivante Savoie-Technolac, 73370 Le Bourget-du-Lac (ci-après désignée la "Société Organisatrice") une offre promotionnelle avec obligation d'achat du 16/03/2023 au 09/04/2023 inclus (ci-après « l'offre HASBRO Pâques 2023 » ou « L'Offre » ou « l'Opération ») selon les modalités décrites ci-dessous et disponibles sur www.offredepaqueshasbro.fr.

Cette Offre est réservée aux personnes physiques majeures (à la date de participation à l'Offre) résidant en France métropolitaine, Corse Comprise, (hors DROM COM), à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice, des points de vente et de leurs familles respectives, ainsi que toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion de l'Offre.

Pour bénéficier de l'offre HASBRO Pâques 2023, achetez un produit Hasbro entre le 16/03/2023 et le 09/04/2023.

Conservez la preuve d'achat et rendez vous sur www.offredepaqueshasbro.fr **avant le 20/04/2023**.

La preuve d'achat correspondante à votre achat sera nécessaire et obligatoire pour la validation de votre participation.

Inscrivez-vous en :

- Indiquant la date de votre achat comprise entre le 16/03/2023 et le 09/04/2023
- Saisissant le code-barres du produit Hasbro acheté et l'enseigne dans laquelle l'achat a été effectué.

Téléchargez votre preuve d'achat lisible dans son intégralité en veillant à ce que les éléments suivants soient bien lisibles :

- Le nom de votre point de vente
- La date de votre achat comprise entre le 16/03/2023 et le 09/04/2023
- La référence ou libellé du produit Hasbro acheté ainsi que son montant TTC
- Le montant total TTC de votre preuve d'achat (ticket de caisse ou facture).

Formats acceptés : jpeg, png, gif, pdf / Poids maximum 5Mo

Renseignez vos : civilité, nom, prénom, adresse postale et adresse e-mail.

Cochez la case « Je suis majeur et j'accepte les « Modalités de l'Offre »

Validez votre participation, votre preuve d'achat sera alors contrôlée afin qu'elle respecte les modalités de l'opération.

Si votre participation est validée, vous recevrez un e-mail contenant un code unique (Ci-après « Le « le Bon » ou « le Bon d'Activité ») vous permettant de sélectionner l'activité en plein air de votre choix parmi les 1 200 activités proposées.

L'offre est limitée à une participation et Bon d'Activité par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse email) et par preuve d'achat.

Chaque bon est utilisable pour une « activité en plein air » d'une valeur comprise entre 1 à 30 € TTC (montants communiqués par les partenaires à la date de début de l'Offre) pour une (1) personne. L'activité doit être choisie par le Participant, parmi les 1200 proposées sur le site. Les Bons d'activité nature ont une durée de validité qui expire le 31 décembre 2023 (en fonction des dates d'ouverture des établissements des partenaires) en France métropolitaine (corse comprise). Le bénéfice du Bon d'Activité sera perdu si l'activité n'est pas réalisée avant le 31 décembre 2023.

Le Bon d'activité est nominatif. Les partenaires peuvent procéder à un contrôle de l'identité du bénéficiaire lorsque celui-ci se présente pour effectuer son activité .

Les frais accessoires ou ceux supportés par le participant et/ou le bénéficiaire pour bénéficier de l'activité ne sont pas pris en charge par la Société Gestionnaire. Sont notamment exclus les frais suivants : les frais de déplacement, de restauration, d'équipement, les billets achetés pour les personnes accompagnant le participant et/ou le bénéficiaire etc. Ces frais ne seront pas remboursés, ni pris en charge par la Société Gestionnaire.

Le Participant choisit avant le 31 décembre 2023 l'activité dont il souhaite bénéficier, parmi celles proposées dans chacune des catégories et en fonction de la localité de son choix. La Société Gestionnaire a choisi un réseau de partenaires afin de proposer des activités réparties sur le Territoire. Cependant, la Société Gestionnaire ne peut pas garantir la présence d'un partenaire à proximité du domicile des bénéficiaires.

Le Participant peut visualiser les activités proposées et leurs modalités d'accès. La liste des activités est susceptible d'évoluer durant la durée de l'Opération. Dans ce cas, la Société Gestionnaire veillera à mettre à jour les activités proposées sur le Site.

L'accès à certaines activités peut être subordonné aux conditions fixées par les partenaires, telles que listées ci-après, de façon non-exhaustive :

- une activité peut être soumise à un nombre minimum de participants à l'activité, à l'achat d'une ou plusieurs entrée(s), être réservée à un groupe (dans ce cas, un seul bon d'activité est accepté par groupe)
- une activité peut exiger une réservation auprès du partenaire
- une activité peut être réservée aux enfants, à des conditions d'âge, de taille ou de poids
- une activité peut être soumise au respect de règles de sécurité, de comportement, d'utilisation des équipements et à la présence d'une tenue vestimentaire compatible avec l'activité, etc. étant précisé que les bons d'activités permettent aux participants de financer en tout ou partie des activités, lesquelles seront effectuées par le participant sous sa seule responsabilité.

Ces conditions fixées par les partenaires sont indiquées dans les fiches descriptives des activités, disponibles sur le Site. Les participants sont invités à en prendre connaissance avant de valider leur choix. Ces conditions seront également mentionnées sur le bon d'activité. La Société Gestionnaire ne peut être tenue responsable en cas d'inexactitude d'une information fournie par un partenaire.

Un bénéficiaire ne pourra profiter que d'une seule activité par semaine chez un même partenaire.

Il ne sera pas accepté plusieurs Bons Nature pour un même groupe.

Pour utiliser l'offre, il faut imprimer son Bon Nature (avec numéro unique) avant de se rendre chez le prestataire.

Une fois que le Participant aura choisi une activité et validé son choix, il ne pourra plus effectuer de changement.

Les activités doivent être réalisées au plus tard le 31 décembre 2023, selon les disponibilités du partenaire dans les conditions figurant sur le bon d'activité. En cas d'indisponibilité définitive et/ou de fermeture exceptionnelle des partenaires concernés, la Société Gestionnaire et les partenaires se réservent le droit d'échanger et/ou proposer une activité équivalente.

Les gagnants recevront leur Bon d'activité par mail envoyé à l'adresse e-mail indiquée sur le formulaire d'inscription dans un délai approximatif de 1 à 2 semaines à compter de la validation de la participation.

Opération organisée pour le compte la société HASBRO FRANCE, RCS Chambéry n° 746 220 623 - Savoie-Technolac, 73370 Le Bourget-du-Lac et réservée aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine (Corse comprise), valable du 16/03/2023 et le 20/04/2023 inclus.

Toute preuve d'achat n'est utilisable qu'une seule fois. Toute preuve d'achat incomplète, illisible, raturée, hors période ne sera pas prise en compte. Toute fraude sera passible de poursuites.

Vous avez jusqu'au 20/05/2023 pour nous faire part d'une éventuelle réclamation dans la rubrique Contactez-nous sur le site www.offredepaqueshasbro.fr.

Les Bons d'activité sont non modifiables, non échangeables et non remboursables.

La communication des coordonnées de participants (civilité, nom, prénom, adresse postale, adresse électronique) est obligatoire pour la participation à l'Opération et aura pour seule finalité la bonne gestion de l'Opération. Elles ne seront pas conservées au-delà du délai nécessaire au traitement l'Opération.

Les données personnelles transmises par les participants font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de la gestion l'Opération. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des informations les concernant en écrivant à TESSI TMS – OP HASBRO/DPO – 15bis avenue du Centre – 78280 Guyancourt ou à l'adresse mail suivante : dpotessitms@tessi.fr.

Chaque Participant dispose également du droit de porter ses réclamations auprès de la CNIL dont les coordonnées sont les suivantes :

CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Tél : 01 53 73 22 22

Fax : 01 53 73 22 00

Conformément à la réglementation en vigueur, les données personnelles des participants sont conservées pendant la durée l'Opération et ensuite archivées pendant 6 mois pour se conformer aux obligations légales.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles vous pouvez consulter l'onglet Vie Privée du site www.offredepaqueshasbro.fr.